

DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la législation européenne et française en vigueur, la société Gallimard Jeunesse, dont le siège social se situe 5 rue Gaston-Gallimard - 75007 Paris (ci-après « la Société »), informe les représentants légaux des membres des jurys sélectionnés pour participer au Concours du « prix des collégiens Gallimard Jeunesse » que la validité de la participation est soumise à la fourniture de certaines de leurs données personnelles nécessaires la participation au Concours dans le respect du règlement et à la gestion du Concours.

Les Données personnelles collectées directement auprès des membres des jurys par la Société sont les suivantes :

- Nom, prénom et adresse e-mail du membre du jury ;
- Nom et prénom de leur professeur référent ;
- Nom et ville de leur établissement scolaire.

La Société, responsable du traitement des données personnelles, informe que le traitement des données personnelles des membres des jurys est nécessaire à :

- la participation au Concours dans le respect du règlement ;
- la gestion du Concours par la Société, notamment pour le vote des membres des jurys.

À cet effet, l'adresse e-mail du membre du jury est nécessaire pour le vote (permet de vérifier que le membre du jury ne vote qu'une seule fois) et permettra d'adresser au membre du jury un message de confirmation de son vote.

Les données personnelles, qui font l'objet d'un traitement informatique, sont destinées au Cercle de l'Enseignement pour la gestion du concours.

Les données personnelles des membres des jurys seront conservées par la Société pendant toute la durée du Concours. Cette durée peut être augmentée pour permettre à la Société l'exercice ou la défense de ses droits en justice.

Conformément à la législation en vigueur, chaque représentant légal des membres des jurys dispose auprès de la Société d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données à caractère personnel qui le concernent, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition, d'un droit à la portabilité des données et du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données à caractère personnel après son décès.

Dans le cadre de l'exercice de ces droits, un justificatif d'identité peut être demandé par la Société. L'exercice d'un de ces droits peut être refusé au représentant légal si la demande ne remplit pas les conditions posées par la législation. Dans cette hypothèse, le représentant légal en sera dûment informé par la société.

S'ajoute à cela, le droit pour le représentant légal d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, la CNIL pour le territoire français, selon les conditions et modalités prévues par le règlement précité.

La Société dispose également d'un délégué à la protection des données dont les coordonnées sont les suivantes :
DPO Groupe Madrigall, 5 rue Gaston Gallimard – 75007 Paris, dpo@madrigall.fr.

Je soussigné(e) Madame/Monsieur.....
Demeurant.....
Représentant légal de.....
Né(e) le
Demeurant

Déclare avoir lu et approuvé le présent document.

Fait à, le
et établi en deux (2) exemplaires originaux.

Signature suivie de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :